



CONFERENCE

Dimanche 20  
Oct. 2013

16h00

15€/pers.

# conférence

*La partition musicale : origines et évolution*

Christine PAQUELET-LUSSAC



Des premières traces manuscrites jusqu'à l'impression sur papier et ses prolongements numériques, la partition musicale représente avant tout un témoignage de la création artistique.

Son histoire est liée à l'évolution de la pensée musicale mais aussi aux bouleversements techniques, politiques et sociaux.

La partition musicale suscite diverses interrogations :

Quel contenu artistique doit-elle présenter ?

Quelle fonction doit-elle adopter ?

Comment peut-elle s'inscrire dans l'histoire de la création ?

Renseignements et réservations : **03 23 53 78 50** ou **06 60 75 52 67**

Bulletin d'inscription. Réponse **IMPERATIVE** pour la réservation **avant le 13 octobre au plus tard.**

Conférence  
20 Oct. 2013

Nom : ..... Prénom : .....

Nombre de personnes : ..... soit.....x 15€ =.....€ (chèque à établir à l'ordre de :  
Les Amis du Pavillon Henri II)



# Christine Paquelet-Lussac

**Christine Paquelet-Lussac** mène une double carrière d'enseignante et d'éditeur de musique dans le souhait de faire connaître au plus grand nombre les grandes œuvres du répertoire.

Diplômée du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris dans la classe d'Yves Gérard, de la Sorbonne, titulaire d'un DEA de Musicologie (séminaires avec A.Boucouchiev, M.N.Colette, C.Deliège, C.Massip...), auteur de plusieurs articles en France et à l'étranger notamment sur la percussion contemporaine, elle choisit de défendre la création musicale dans le cadre de l'édition graphique.

Ceci lui a permis de travailler avec des auteurs de styles très différents (M.Landowski, L. de Pablo et aussi H.Dutilleux, J.Françaix, H.W.Henze, G.Ligeti, K.Penderecki, T.Takemitsu...) en tant que fondatrice et directrice de Schott Paris avant de fonder sa propre maison d'édition (CPEA).

Egalement pianiste, elle enseigne notamment au Conservatoire de Soissons la formation musicale et l'analyse.

Nom : ..... Prénom : ..... **Adhésion 2013-2014 valable jusqu'au 31 mars 2014**  
Adresse : ..... Ville et Code Postal : .....  
Téléphone : ..... Portable : ..... Courriel : .....

- Adhésion "Jeunesse" (- de 25 ans)  10€ Nombre de personnes : .....
- Adhésion "Classique"  25€ Nombre de personnes : .....
- Adhésion "Soutien"  50€ Nombre de personnes : .....
- Adhésion "Bienfaiteur"  90€ (Adhésion valable pour un couple).

Chèque à établir à l'ordre de :  
Les Amis du Pavillon Henri II

L'adhésion implique le respect des statuts et du règlement intérieur. Leur intégralité est consultable au siège de l'association, 15 passage du manège 02600 Villers-Cotterêts. Selon la législation en cours, nous nous engageons à protéger et à ne pas divulguer vos informations personnelles. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

